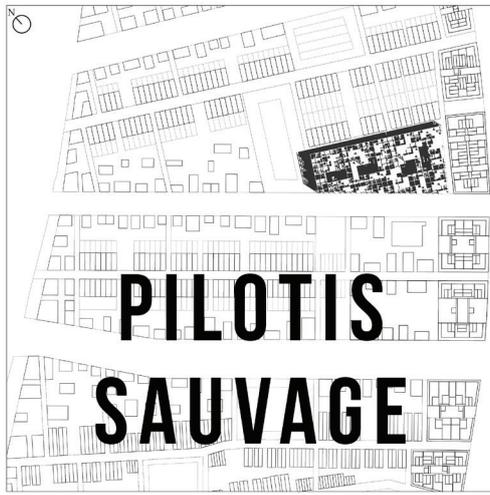


- 1 Itor total et structure
- 2 Logements (5 niveaux, duplex, T2 à T5)
- 3 Circulation
- 4 Etage d'aménités partagées (R+1)
- 5 RDC nature (préservée)



Historiquement l'habitat sur pilotis existe en réaction à son environnement, il s'affirme comme un moyen de s'extraire d'un environnement hostile et de s'en protéger. Malgré l'implantation du projet au cœur d'une zone humide, l'application de ce procédé en milieu urbain, nous a semblé, particulièrement propice à une légitimation du pilotis autrement que par le risque hydraulique.

Si le pilotis est intrinsèquement difficilement aménageable dans sa transition entre le sol et les niveaux, cet état de fait nous a semblé précisément porteur de projet. L'affirmation de la verticalité du projet par l'élevation du sol, permet la condensation de celui-ci et la mise en place d'un écosystème protégé et fantasmagique autour duquel le projet est orienté. La végétalisation intensive du rez-de-chaussée permettant une renaturation du territoire et une co-existence du logement et de la nature. L'intégration de l'environnement au cœur du projet n'est plus à concevoir comme une contrainte, mais comme le moyen de singulariser un habitat. A plus grande échelle, la répétition de ce procédé, permet de créer un réseau d'écosystèmes favorisant la faune et la flore en ville.

En extrayant le projet du sol, nous avons voulu mettre en place l'équivalent d'une cité lacustre, un édifice au sein duquel la dérive s'organise autour d'une végétation omniprésente et inaccessible. Pour maintenir une densité suffisante tout en créant un habitat se sachant sur pilotis, il a fallu couvrir l'ensemble de la parcelle d'une trame structurale. Ce procédé une fois déstructuré génère des évidements qui offrent un équilibre entre le plein et le vide, et permet par la même occasion de s'affranchir d'un environnement inhospitalier, en se tournant vers son écosystème central.

En son sein, l'édifice offre une gradation progressive, des espaces communs vers ceux intimes du logement. La transformation des rez-de-chaussée, en véritable paysage, mettant en scène l'ascension dans les logements, induit la mise en place d'un niveau commun en R+1. Cet étage organise les circulations, tout en étant support d'usages par la mise en place d'équipements communs. Sur les niveaux supérieurs, les logements en simples ou duplex s'imbriquent, permettant de rendre chaque accès unique. Enfin, l'intérieur des appartements largement ouvert sur l'extérieur possède nécessairement des espaces extérieurs, afin d'intensifier le rapport entre logement et végétation.

Fondamentalement ce projet revendique le pilotis et l'affirme, en lui permettant d'influer sur la manière d'habiter.

